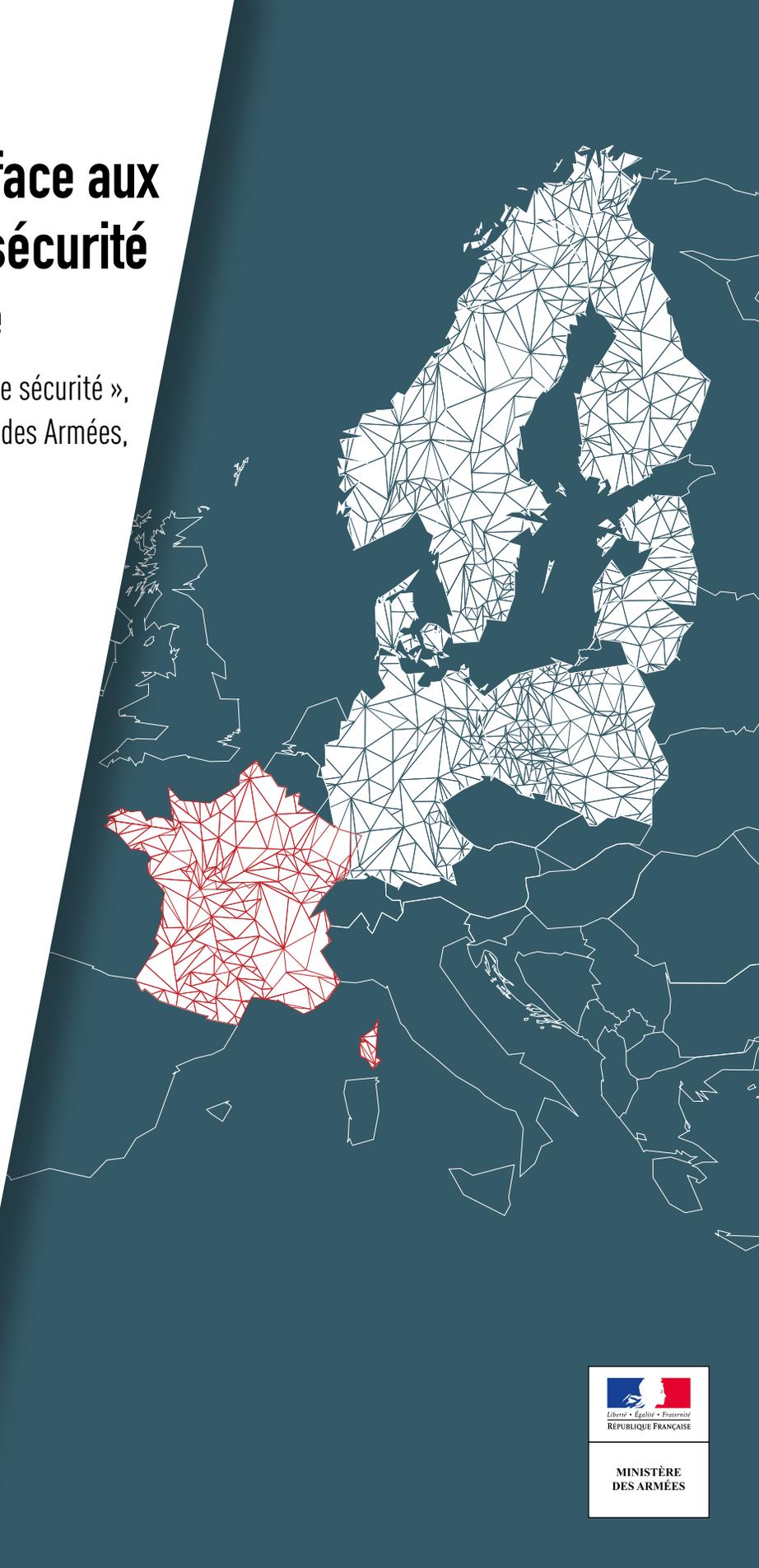


La France face aux enjeux de sécurité en Baltique

« Votre sécurité est notre sécurité »,
Florence Parly, ministre des Armées,
Helsinki, 23 août 2018



MINISTÈRE
DES ARMÉES



Mission Lynx, Estonie, 2017. Un char Leclerc du 501^e RCC en progression durant un exercice.



Trident Juncture 18, Norvège, 2018. Deux Chalands de transports de matériels (CTM) font route vers le BPC Dixmude.



Finlande, mai-juin 2017. Rafale au décollage de la base aérienne Rovaniemi à l'occasion du Arctic Challenge Exercise.

L'espace baltique, enjeu de sécurité pour la France et l'Europe

Mer fermée, rejoignant la mer du Nord et l'océan Atlantique après une série de détroits, la Baltique est un espace aux enjeux de sécurité majeurs, totalisant **un tiers du produit intérieur brut (PIB) européen** et abritant **près de 200 000 ressortissants français**. Depuis une dizaine d'années, elle a vu resurgir des tensions oubliées depuis la fin de la guerre froide, tensions qui se sont traduites par une dégradation de la stabilité régionale.

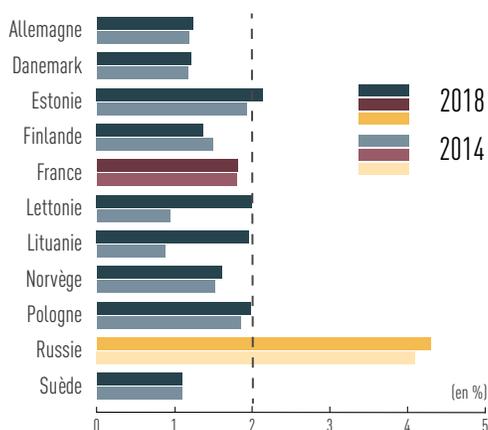
La **remilitarisation de la région**, suscitée par la posture de Moscou, s'est généralisée à l'ensemble des États riverains. La Russie a développé une politique d'affirmation de sa puissance et d'intimidation stratégique, incluant déploiement militaire, menace et usage de la force sur plusieurs théâtres (Géorgie, Ukraine, Syrie) et violations du droit international, en particulier avec l'annexion de la Crimée. Depuis 2011, elle a modernisé ses forces armées présentes dans les *oblasts* de Kaliningrad et de Leningrad et érigé une posture de « sanctuarisation agressive » par le déploiement de multiples systèmes de déni d'accès et d'interdiction de zone (*anti-access/area-denial* [A2AD]) tout au long de sa frontière occidentale. Cette

reconstruction agressive de la puissance russe s'inscrit par ailleurs dans une logique de constitution d'une « ceinture stratégique » qui s'étend de l'Arctique au Moyen-Orient. De manière inédite depuis la Guerre froide, la Russie conduit des exercices et des opérations sur plusieurs théâtres en même temps (mer Baltique, mer Caspienne, mer Noire, Levant). La présence navale et la campagne aérienne en Syrie en sont le symbole.

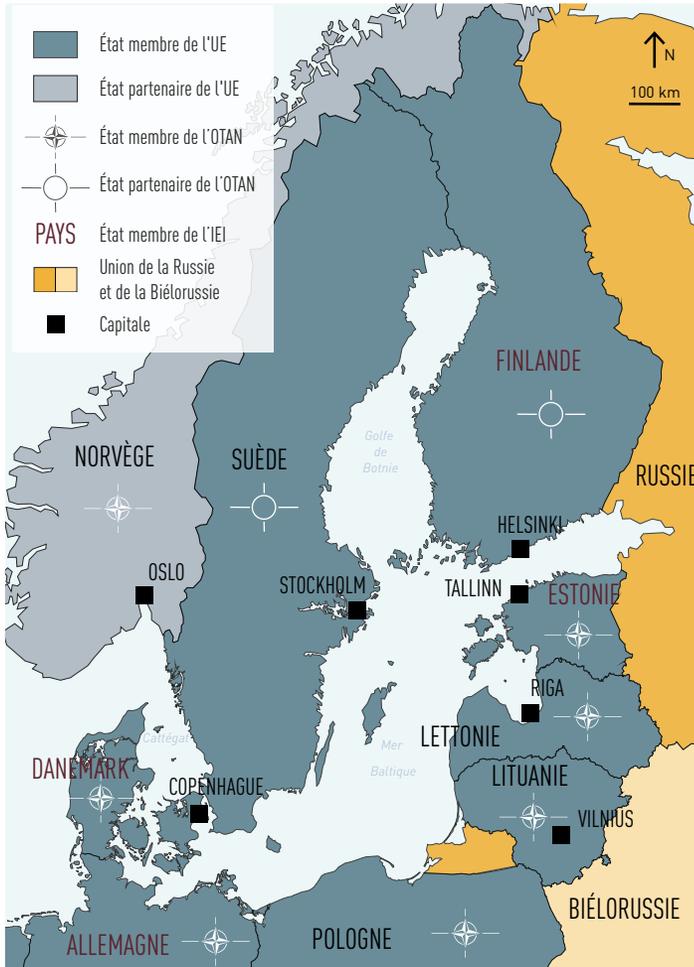
En réaction, **les Alliés, dont la France, ont renforcé au profit des Alliés orientaux leur dispositif de protection à l'Est**.

Dès le sommet de 2014 au Pays de Galles, des mesures d'assurance et d'adaptation ont été prises. Elles ont été renforcées après le sommet de 2016 à Varsovie avec, notamment, la mise en place de **présences avancées renforcées (*enhanced Forward Presence* [eFP]) dans les pays baltes et en Pologne**.

Part du PIB consacré à la défense dans l'espace baltique



Principales organisations multilatérales dans l'espace baltique



réserve (Finlande et pays baltes) ou remilitarisé une partie de leurs territoires (île de Gotland, Finnmark), tout en **renforçant leurs partenariats de défense bilatéraux** (ex. : signature d'un document cadre de coopération entre la France et la Finlande en octobre 2018) ou au sein de différents groupes de coopération régionale (*Nordic Defence Cooperation*, *Nordic Baltic 8* ou encore *Northern Group*).

Si ces pays ont amorcé une remontée en puissance sur le long terme, ils ne peuvent faire face seuls aux défis de sécurité dans l'espace baltique et en appellent

En parallèle, **les pays de la zone** ont, pour la plupart, **augmenté leurs dépenses de défense** afin d'atteindre les 2 % du PIB en 2024. Les pays baltes et la Pologne consacrent déjà cette part du budget à leur défense.

Plusieurs pays de la région ont continué à **moderniser leurs appareils de défense** en acquérant de nouveaux matériels. Certains ont réactivé leur conscription (Lituanie), renforcé leur

donc à la **solidarité de leurs alliés et partenaires**.

Près de 200 000
ressortissants français



Accroissement des partenariats stratégiques et opérationnels de la France

En réaction à cette détérioration du contexte stratégique depuis 2014, **la France a renforcé sa présence dans la région.**

Elle poursuit un dialogue régulier avec ses partenaires baltiques et nordiques et développe ses coopérations bilatérales. Ainsi elle organise, chaque année, avec la Lettonie, l'Estonie et la Lituanie, le **séminaire franco-balte**, forum de discussion entre parlementaires, autorités politiques de la défense, des affaires étrangères et des armées, ainsi que des acteurs issus du monde de la recherche.

Depuis 2015, la France a également signé des accords intergouvernementaux avec les trois pays baltes et le Danemark, quatre lettres d'intention avec la Pologne et un document cadre avec la Finlande. Ces accords ont vocation à accroître nos échanges stratégiques et à **favoriser l'interopérabilité entre nos forces armées.** La France confirme ainsi partager les intérêts de sécurité de ses partenaires et son souhait de rester impliquée dans la région.

Sur le plan multilatéral, la France travaille également avec certains

de ses partenaires de la région (Allemagne, Danemark, Estonie, Finlande) au développement d'une culture stratégique commune au sein de **l'Initiative européenne d'intervention (IEI)**¹, depuis son lancement officiel en juin 2018.

Au sein de l'OTAN, la France participe à la présence avancée renforcée (**eFP**) depuis son lancement en 2017, conformément à la décision prise lors du sommet de Varsovie de renforcer la posture de dissuasion et de défense de l'Alliance. Les armées françaises ont engagé un contingent français **en Estonie en 2017**, puis **en Lituanie en 2018**. Il sera de nouveau engagé dans le dispositif **en 2019, en Estonie**. Avant cela, l'armée de terre française avait déjà déployé, en 2015, quinze chars Leclerc en Pologne, dans le cadre de l'exercice *Puma*.

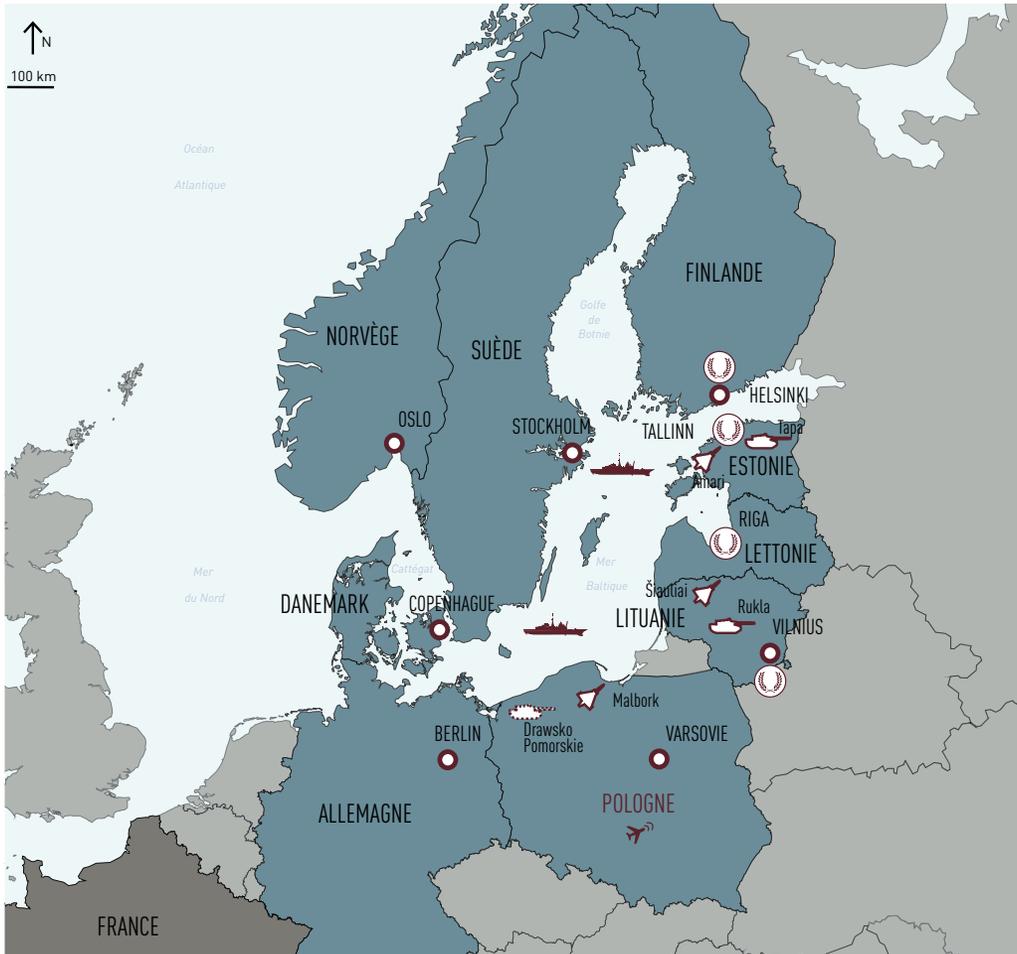
Depuis 2014, la France contribue activement aux mesures d'assurance de l'OTAN en Europe du Nord avec l'engagement de ses trois composantes – aérienne, maritime et terrestre.

La France a été la première à agir, en déployant, dès 2014, quatre Rafale en Pologne, puis en participant tous les mois à des missions de contrôle et de surveillance aérienne de la Roumanie et de la Pologne, avec un avion radar (E-3F AWACS).

L'engagement de la France n'est pas récent. Elle participe de manière constante aux **missions de police du ciel** de l'OTAN, au-dessus de l'Estonie,

¹ Voir encadré d'ouverture de la rubrique suivante « Tous européens, tous engagés ».

Engagement français dans l'espace baltique



eFP - mission Lynx  : un engagement sous le signe de la solidarité



Près de
300 soldats



13 VBCI



4 chars Leclerc



VAB



Panhard VBL

Présence française permanente dans la région :

-  Mission de défense
-  Centre d'excellence

Contributions françaises aux mesures d'assurance depuis 2014 :



Participation à la police du ciel
2014 : 4 Rafale puis 4 Mirage 2000 (C/5) à Malbork (Pologne)
2016 : 4 Mirage 2000-5 à Šiauliai (Lituanie)
2018 : 4 Mirage 2000-5 à Āmari (Estonie)



Participation au bataillon multinational eFP
2017 : Tapa (Estonie)
2018 : Rukla (Lituanie)
2019 : Tapa (Estonie)



Déploiement d'un sous-groupe blindé Leclerc/Véhicules blindés de combat d'infanterie (2015)



PAYS concerné par les 12 vols annuels des E-3F Awacs



Surveillance maritime (6 déploiements par an - moyens maritimes et aériens)

de la Lituanie et de la Pologne depuis sa création. **La France** est le **deuxième contributeur de la police du ciel** avec sept déploiements depuis **2007**. En 2018, elle s'est engagée dans la mission *enhanced Air Policing* d'avril à septembre, en déployant quatre Mirage 2000-5 en Estonie pour assurer des missions de surveillance, de contrôle et d'identification.

La France assure aussi une **présence régulière en mer Baltique**, avec le déploiement de bâtiments de surface et d'avions de patrouille maritime, et à hauteur de **200 jours** de présence **chaque année**.

En 2018, elle a pris le commandement de la composante maritime d'alerte de l'OTAN, permettant la projection d'une

plateforme de commandement sous cinq jours. Enfin, elle participe à une dizaine d'exercices militaires par an en Europe du Nord, avec des moyens aériens, terrestres et maritimes.

Bilan : depuis 2014, 4 000 soldats français, toutes armées confondues, sont mobilisés chaque année sur une vingtaine d'activités **dans cette zone**, pour un coût annuel de 40 à 50 millions d'euros. Cette dynamique sera poursuivie en 2019.

Depuis 2014, 26 missions d'E-3F AWACS ont été réalisées en Pologne et 6 directement au-dessus de la mer Baltique.

Une participation française régulière aux exercices majeurs dans la zone

Focus : exercice *Aurora 17*

Du 11 au 29 septembre 2017, l'exercice *Aurora 17* s'est déroulé en Suède. Premier exercice de très grande ampleur en Suède depuis vingt ans, il se focalisait sur la défense de l'île de Gotland. 22 000 militaires de 8 nations y ont participé (Danemark, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Lettonie, Norvège et Suède). **La France a déployé 130 soldats et un système de défense sol-air SAMP/T.**

Focus : exercice *Trident Juncture 18*

Organisé tous les deux ans par l'OTAN, l'exercice *Trident Juncture 18* s'est déroulé en Norvège, en Islande et en Atlantique Nord, du 25 octobre au 7 novembre 2018. Plus grand exercice de l'Alliance depuis 10 ans, *Trident Juncture 18* a rassemblé 51 000 militaires de 31 nations. Il était fondé sur un scénario ayant pour thème une intervention militaire dans le cadre de l'application du principe de défense collective (article 5 du traité de l'Atlantique Nord). **La France a mobilisé 2 700 soldats au cours de cet exercice et se place deuxième nation contributrice en terme de diversité des capacités déployées.**

Participation française aux centres d'excellence en Baltique

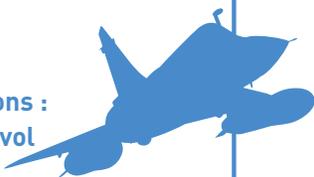
La France participe aux trois centres d'excellence (*Center of Excellence* [CoE]) de l'OTAN dans les pays baltes avec respectivement un représentant au sein du CoE sur la communication stratégique de Riga, deux au sein du CoE sur la cyberdéfense coopérative de Tallinn et une au CoE sur la sécurité énergétique de Vilnius.

Elle participe également au CoE pour la lutte contre les menaces hybrides d'Helsinki, depuis sa création en avril 2017, avec l'envoi de représentants pour participer aux divers groupes de travail, formations et exercices, et une contribution financière annuelle au budget du centre.

Depuis 2007, la France est
le 2^e pays
contributeur
à la police du ciel

avec 7 participations :

- 3 600 heures de vol
- 2 800 sorties
- 82 interceptions d'avions russes



En 2018 :

- 7 bâtiments de surface ont été déployés en mer Baltique :
- 3 frégates,
- 4 chasseurs de mines,
- 1 pétrolier ravitailleur

- 5 Rafale ont participé au NATO Tiger Meet à Potsdam



Depuis 2014, en mer Baltique,
plus de 200 jours de présence
et 36 escales par an en moyenne
pour la marine française



Plus de
10 participations
à des exercices
multilatéraux pour
les forces armées
françaises



Plus de 4 000 soldats déployés chaque
année sur le flanc Est principalement
dans l'espace baltique



Tous européens, tous engagés

L'Initiative européenne d'intervention (IEI)

Annoncée par le président Macron, l'IEI a officiellement été lancée le 25 juin 2018. Elle compte dix États membres : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni.

L'IEI vise à développer une culture stratégique commune en renforçant la solidarité et les capacités au sein d'un noyau d'États européens ayant tous la volonté politique et les capacités militaires nécessaires pour assumer leurs responsabilités.

La participation de plusieurs pays de la région baltique permettra d'approfondir nos réflexions communes sur les enjeux de sécurité associés à cet espace et sur les réponses à y apporter.

La France partage avec ses partenaires de la mer Baltique de nombreux intérêts stratégiques, qui se traduisent par des déploiements communs. Les enjeux majeurs de sécurité au flanc Sud – qui affectent toute l'Europe – étant **la lutte contre le terrorisme** et la **gestion des flux migratoires**, les engagements communs se situent en Afrique et au Moyen-Orient.

Tous les États du pourtour de la mer Baltique sont engagés soit au Levant, soit en Afrique. Au **Sahel**, ils participent à la lutte contre le terrorisme et à la stabilisation de la région aux côtés de la France, dans la MINUSMA (mission de l'ONU au Mali) et EUTM Mali (mission de formation de l'UE). L'Estonie participe aussi à l'opération française Barkhane depuis l'été 2018, avec le déploiement de 50 soldats.

Au Liban, la Finlande relève une compagnie française de la *Force Commander Reserve* au sein de la FINUL (mission ONU) avec 300 soldats, depuis l'invocation de l'article 42.7 du TUE par la France en 2015.

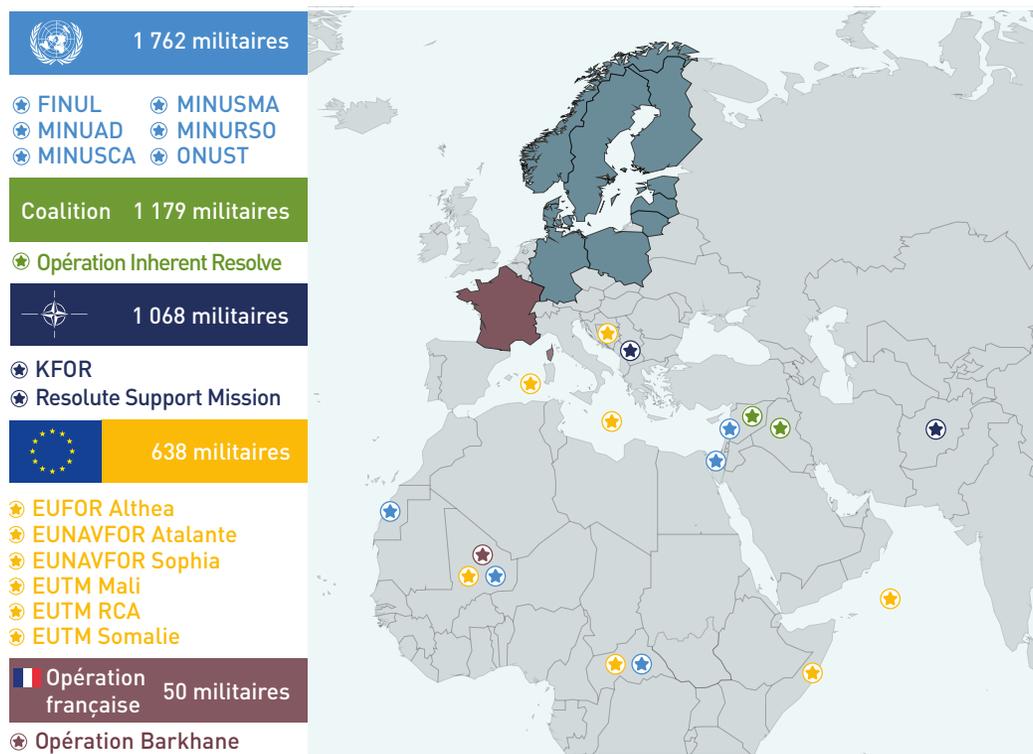
Afin de lutter contre le trafic de migrants **en Méditerranée**, tous nos partenaires de la région membres de l'UE – à l'exception du Danemark en raison de sa clause d'exemption de la PSDC – participent à l'opération Sophia.

Au-delà de ces engagements, les intérêts français doivent être appréciés à la lumière de l'imbrication croissante des intérêts des États européens. La convergence des menaces sur l'Europe, dont le terrorisme qui a touché la plupart des territoires de l'espace baltique (Allemagne, Danemark, Finlande, Norvège, Suède) et le dialogue approfondi entre Européens sur les priorités stratégiques font **progressivement émerger un nombre croissant d'intérêts partagés** (Revue stratégique de défense et de sécurité nationale, 2017).

La France en Baltique : une présence ancrée dans l'Histoire

Le musée de l'Armée a organisé, du 5 octobre 2018 au 20 janvier 2019 à Paris, une exposition intitulée « À l'Est la guerre sans fin. 1918-1923 » pour illustrer la contribution de la France au retour de la stabilité, en particulier dans la région baltique, dans le prolongement de l'armistice du 11 novembre 1918. La France est en effet intervenue en Europe du Nord et du Nord-Est, conjointement avec le Royaume-Uni, pour promouvoir les aspirations nationales tout en maintenant l'équilibre des puissances. La France s'est ainsi engagée aux côtés de certains de ses partenaires dans leur guerre pour accéder à l'indépendance. À titre d'exemple, le **17 octobre 1919, une division navale franco-britannique**, composée de dix bâtiments français commandés par le capitaine de vaisseau français Jean-Joseph Brisson, a repoussé, à Riga, l'artillerie des Corps francs allemands alliés à « l'armée russe de l'Ouest », **contribuant ainsi à sauver l'indépendance de la République lettone**, fondée en novembre 1918. Cet événement fait aujourd'hui partie de l'histoire commune qui unit la France et la Lettonie.

Engagement des États européens de l'espace baltique dans des opérations extérieures en 2018





Mission Lynx, Estonie, 2017. Des VBL du 501^e RCC en progression sur le champ de tirs lors d'un exercice.



Trident Juncture 18, Norvège, 2018. L'Engin de débarquement amphibie rapide (EDA-R) déradie et un NH90 de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre décolle du pont d'envol du BPC Dixmude.



Mirage 2000-5 interceptant un Antonov 26



Comité éditorial

Direction générale des relations internationales et de la stratégie

Alice Guitton (directrice générale)

Olivier Landour (chef de service Europe, Amérique du Nord et Action multilatérale)

Colonel Bruno Foussard (adjoint au chef de service Europe, Amérique du Nord et Action multilatérale)

Étienne de Durand (délégué politique et prospective de défense)

Laura Aussourd (chargée de mission Europe centrale),

Marianne Paire (chargée de mission pays baltes, conception graphique),

Marie-Solenne Virolle (chargée de mission Europe du Nord),

Jeremy Masse (couverture),

Sylvie Le Sage (traduction)

Avec la participation de l'État-major des armées

DICoD - Pôle éditions

Chef du bureau des éditions : Capitaine de Frégate Jérôme Baroë

Directeur artistique : Jean-Charles Mougeot

Graphiste : Christine Pirot

Secrétariat de rédaction : Isabelle Arnold

Chef de fabrication : Jean-François Munier

©DICoD- janvier 2019

www.defense.gouv.fr